



PRÉFET
DE LA CHARENTE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Angoulême, le 04 février 2017

Alerte météorologique en Charente Levée de l'interdiction de circulation des poids-lourds

Météo France a levé la vigilance ROUGE pour vents violents sur le département de la Charente et l'a placé en vigilance ORANGE.

L'alerte rouge étant levée, le préfet de la Charente a décidé de lever l'interdiction de circulation des poids-lourds de 7,5 tonnes et transports aux personnes, mise en oeuvre sur le réseau routier national dès ce matin 2 heures.

Au regard des conditions météorologiques qui restent difficiles, il est demandé à tous de faire preuve de la plus grande prudence dans ses déplacements.